

Communication et développement personnel

Développement personnel

Savoir rédiger son CV

Objectifs

- Comprendre l'intérêt du CV et la perception que peut en avoir son destinataire
- Clarifier le cadre, les rubriques et les éléments qui constituent le CV
- Retracer les étapes de leur parcours professionnel
- Mettre en perspective ce parcours avec leur environnement professionnel actuel
- Décrire, de façon analytique et dynamique, les fonctions occupées et les activités qui en découlent et les principales réalisations (ou résultats) obtenues
- Repérer leurs compétences, savoirs, savoir-faire et savoir être
- Mobiliser les éléments-clés qu'ils souhaitent faire apparaître dans leur CV, les ordonner, les classer
- Valoriser leur parcours professionnel, être convaincant
- Rédiger le CV en respectant les normes de présentation et de lisibilité

Contenu

- Pourquoi rédiger un CV ?
- Règles d'élaboration du CV
- les rubriques, le plan, les éléments essentiels et les données utiles à faire apparaître, les erreurs à éviter
- Définition des différentes rubriques utiles
- Être à même de différencier tâches, activités, fonctions, et missions connaître les sens d'aptitude, de potentiel, de qualification ... distinguer les compétences organisationnelles, relationnelles et techniques
- Recueil des étapes de son parcours
- Les fonctions principales pour chacun des postes occupés, les activités pratiquées, les principales réalisations ou les résultats obtenus
- Présenter les fonctions exercées au regard des missions générales de son service ou de sa direction
- Identification des acquis de son expérience professionnelle
- Préciser le niveau d'expertise de ses savoir-faire
- Repérer les aptitudes et qualités développées dans l'exercice de ses activités
- Pointer ses compétences organisationnelles, relationnelles et techniques
- Recherche des aspects à valoriser
- Prendre de la hauteur de la distance par rapport à son activité
- Choisir les points que l'on veut mettre en avant, valoriser les attitudes innovantes
- Clarifier ses responsabilités et ses limites
- Analyser la progression de sa carrière

Méthodes pédagogiques

- La première journée permettra de poser les bases nécessaires à l'élaboration du CV.
- Les participants commenceront à travailler sur leur propre CV selon les règles présentées par le formateur et les premiers conseils formulés en fonction du parcours de chacun.
- L'intersession permettra à chacun de travailler en fonction des directives personnelles données par la formatrice en fin de première journée.
- La seconde journée permettra à chacun de finaliser son écrit. La formatrice consacra un temps à chaque participant en entretien individuel afin de le guider sur les réajustements nécessaires à apporter en vue de la rédaction finale

Durée

2 jours

Public

Tout agent souhaitant préparer sa mobilité

Nous contacter

Tel: 01 55 28 33 06
Fax: 09 70 06 90 72
Email: grif@legrif.com
www.legrif.com

